Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
École de criminologie

École de criminologie **Hiver 2019**
Université de Montréal

PLAN DE COURS

CRI 3341A : **Drogues et criminalité**

Professeur: Louis-Georges Cournoyer, Ph. D., Professeur agrégé,
École de criminologie
Bureau : C- 4122
Téléphone : (514) 343-7309
Adresse courriel : louis-georges.cournoyer@umontreal.ca

Veuillez vérifier l'horaire et le lieu des cours et examens sur votre portail étudiant

Description du cours selon l'annuaire : Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

S'adresse à des étudiants de tous horizons :

Baccalauréat en criminologie
Majeure ou mineure en criminologie
Baccalauréat en sécurité et études policières
Baccalauréat en psychoéducation
Baccalauréat en psychologie
Baccalauréat en relations industrielles
Baccalauréat en service social
Mineure arts et sciences

A) OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'aide d'enseignements théoriques et de discussions en classe, arriver à mieux connaître la nature des relations drogues-crimes, tant dans ses dimensions psychologiques, sociologiques, pharmacologiques, économiques, légales que politiques ; acquérir une perspective clinique et critique du phénomène de la consommation de drogue et de ses relations avec la criminalité.

B) OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la session, les étudiants pourront mieux:

1. Distinguer les principales substances psychoactives consommées et leurs effets;

2. Comprendre les principaux modèles explicatifs de la toxicomanie et d'un point de vue historique, mieux comprendre l'évolution des conceptions relatives à ce qu'est une personne aux prises avec une dépendance;

3. Faire une réflexion quant au positionnement du système judiciaire face aux délits qui sont directement ou indirectement reliés aux drogues;

4. Décrire les principaux modèles conceptuels concernant les relations drogues-crimes;

5. Nuancer le(s) rôle(s) et fonction(s) des principales drogues quant aux trajectoires criminelles, et ce, en s'inspirant de l'état actuel de la recherche scientifique et des connaissances empiriques concernant les relations drogue-crime.

C) CONTENU DE LA SESSION [***]

Introduction
Présentation du plan de cours;
Pourquoi est-ce que ce cours se nomme "Drogues et criminalité" ?

La toxicomanie : les modèles théoriques - Les paradoxes de l'intervention
Présentation des principaux modèles théoriques ou courant de pensée qui ont un impact sur les perceptions que l'on a des personnes aux prises avec une dépendance (modèles issus de l'univers médical, psychologique, sociologique, biopsychosocial, etc.)

Les psychotropes
La dépendance - L'abus (DSM, etc.)
Les grandes catégories de substances psychoactives (SPA)
Leurs actions directes ou indirectes sur le système nerveux central, sur le cerveau.

Les traitements, l'intervention
Le réseau de la santé
Les communautés thérapeutiques
Le maintien à la méthadone

[***] Certains de ces thèmes seront plus ou moins approfondis en fonction de la venue de conférenciers ou d'invités-surprises traitant spécifiquement de ces aspects. Un calendrier plus précis sera présenté sur Studium dans les premières semaines de la session.

L'approche psychosociale
La réduction des méfaits
Les sites d'injection supervisés
La motivation au changement

La prévention

La prévention primaire
La prévention secondaire
La prévention répressive
Les meilleures pratiques...

Les Lois

L'historique des lois
Les lois canadiennes
Les critiques du modèle prohibitionniste,
Les coûts de la répression
Les effets pervers du marché noir

L'épidémiologie

Les adolescents et la drogue; les premières expérimentations de consommation, etc.
Les trajectoires de consommation et d'exclusion sociale

Drogues et criminalité...

Les modèles théoriques expliquant la relation drogue-crime

Les problématiques spécifiques

Quelques-unes de ces problématiques seront explorées en fonction de la disponibilité de conférenciers ou d'invités spéciaux alors que d'autres ne seront pas traitées.

L'alcool au volant
La consommation au travail
La guerre à la drogue
Le trafic, une perspective internationale
La légalisation ou la déjudiciarisation de certaines SPA
Les médias
La police," la réalité du terrain "
Drogues et troubles sévères de santé mentale

D) ÉVALUATION

Deux examens comptant chacun pour 50% des points porteront sur la matière vue en classe et sur les lectures obligatoires (25 février et 29 avril – dates **à confirmer**). Ces

examens seront constitués de questions à choix multiples, de type vrai ou faux, de type "qui suis-je ?" ou de questions à court développement, moyen ou long développement.

E) PÉRIODE DE CONSULTATION

À la fin des cours et à préciser pour d'autres moments.

F) RÈGLES DE COMPORTEMENT EN CLASSE

Comme il s'agit d'un cours donné à un grand groupe (>150) et ce, dans le but de respecter vos collègues et votre professeur, il vous est demandé de conserver **le silence** pendant les exposés. Pour vous adresser au professeur, il vous est demandé de lever le bras et d'attendre votre tour de parole. Évidemment, l'usage du cellulaire est interdit dans la classe, il vous est demandé de sortir si vous avez une urgence. **Il est demandé de ne pas utiliser de textos (cellulaire) ou d'avoir de conversations "chat" sur votre ordinateur** ; cela pourrait nuire à votre concentration ou celle de vos collègues immédiats. Il sera demandé aux étudiants qui nuiraient au processus du cours et à un environnement d'enseignement favorisant les apprentissages de quitter la classe. Évidemment, une **attitude de respect** envers le professeur et les autres étudiants est exigée afin de préserver le climat d'apprentissage et de libre échange des points de vue.

G) LIVRE OBLIGATOIRE

Brochu, S., Brunelle, N. & Plourde, C. (2016). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. Montréal : P.U.M.
http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/drogue-et-criminalite-3e-ed

Les chapitres à lire et contenus à prioriser seront exposés en cours de sessions.

H) AUTRES LECTURES OBLIGATOIRES

Les diapositives présentées durant le cours et d'autres documents pertinents spécifiés en classe ou sur le site Studium du cours seront aussi à l'examen.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73

2,7	B-		70
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	65 60 57
1,3 1	D+ D	Passable	54 50
0	E	Échec	-de 50

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/

et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

I) LECTURES POUR CEUX ET CELLES QUI ONT PEU DE CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DES DROGUES.

Brisson, P. (1988). *L'usage des drogues et la toxicomanie*. Montréal : Gaëtan Morin.

Brisson, P. (1994). *L'usage des drogues et la toxicomanie*. Volume II. Montréal : Gaëtan Morin.

Brisson, P. (2001). *L'usage des drogues et la toxicomanie*. Volume III. Montréal : Gaëtan Morin.

J) QUELQUES LECTURES COMPLÉMENTAIRES AUX COURS

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5th ed.). Arlington, VA: American Psychiatric Publishing.

Andrews, D. A., Bonta, J., et Hoge, R. D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. Criminal justice and Behavior, 17(1), 19- 52.

Baron, S.W. (1999). Street youths and substance use - The role of background, street lifestyle, and economic factors. *Youth & Society*, 31(1), pp.3-26.

Bean, P. (2014). Drugs and crime. Routledge Brochu, S. (1997). Drogues et criminalité : point de vue critique sur les idées véhiculées. *Déviance et société*, 21 (3), 303-314.

Benda, B.B. (1999). Theoretical model with reciprocal effects of youthful crime and drug use. *Journal of Social Service Research*, 25(1-2), pp.77-107.

Benda, B.B., Rodell, D.E., Rodell, L. (2003). Crime among homeless military veterans who abuse substances. *Psychiatric Rehabilitation Journal*, 26(4), pp.332-345.

Brochu, S. (1995). *Drogue et criminalité: une relation complexe*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

Brochu, S. (2005). Drug-related crime: definitions and avenues for intervention. Ottawa: Health Canada. Brochu, S. et Brunelle, N. (1997). Toxicomanie et délinquance : une question de style de vie ? *Psychotropes*, 3 (4), 107-125.

Brochu, S. (2005). *The relationship between crime and psychoactive substances: The complexity of estimating avoidable costs*. Ottawa: Health Canada.

Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde, C. (2016). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. 3e édition revue et augmentée, Montréal : P.U.M.

Brochu, S., Cousineau, M-M., Provost, C., Erickson, P. et Sun, F. (2010). Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ? *Drogues, santé et société*, 9 (2), 149-178.

Brunelle, N. (1992). Drug abuse screening test (DAST) et alcohol dependence scale (ADS) : guides pratiques à l'intention des utilisateurs. *Cahiers de recherche du RISQ et du CIRASST*, 35p.

Chong, J. (1998). Crime indicators for alcohol and drug abuse. *Criminal Justice & Behavior*, 25(3), pp.283-305.

Collins, D.J., Lapsley, H.M. (2002). *Counting the costs: estimate of the social costs of drug abuse in Australia in 1998-9.* National Drug Strategy, Monograph series no. 49. Camberra: Commonwealth Department of Health and Ageing.

Cournoyer, L. G., et Dionne, J. (2010). La consommation de substances psychoactives chez les délinquants juvéniles à haut risque de récidive : Enjeux psychométriques. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement,* 42 (1), 34.

Desjardins, N. et Hotton, T. (2004). Tendances des infractions relatives aux drogues et rôle de l'alcool et des drogues dans la perpétration d'infractions. *Juristat*, 24 (1).

Edwards, G., Gross, M.M. (1976). Alcohol dependence: Provisional description of a clinical syndrome. *British Medical Journal*, 1, pp.1058-1061.

Goldstein, P. J. (1997). The relationship between drugs and violence in the United States of America. World Drug Report: United Nations International Drug Control Program.

Goldstein, P. J., Brownstein, H. H., Ryan, P. J. et Bellucci, P. A. (1989). Crack and homicide in New York City, 1988: A conceptually based event analysis. *Contemp. Drug Probs*., 16, 651.

Goldstein, P.J. (1985). The Drugs/Violence Nexus: A Tripartite Conceptual Framework. *Journal of Drug Issues*, 15 (4), pp.493-506.

Laventure, M., Déry, M. & Pauzé, R. (2008). Profils de consommation d'adolescents, garçons et filles, desservis par des centres jeunesse. *Drogues, santé et société,* 7 (2), 9-45.

Lo, C.C. (2004). Sociodemographic factors, drug abuse, and other crimes: How they vary among male and female arrestees. *Journal of Criminal Justice*, 32, pp.399-409.

Markowitz, S. (2005). Alcohol, drugs and violent crime. *International Review of Law & Economics*, 25(1), pp.20-44.

Masters, R.D., Coplan, M.J. (1999). A dynamic, multifactorial model of alcohol, drug abuse, and crime: linking neuroscience and behavior to toxicology. *Social Science Information Sur Les Sciences Sociales*, 38(4), pp.591-624.

Peele, S. (1982). *L'expérience de l'assuétude*. Université de Montréal : Faculté de l'Éducation permanente.

Pernanen, K., Cousineau, M.-M., Brochu, S., Sun, F. (2002). Proportion des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada. Montréal : *Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies*.

Poullot, P., Lafortune, D. & Brochu, S. (2008). Santé mentale, alcool/drogues et violence. Adaptation du modèle tripartite de Goldstein. *Psychotropes*, 14 (3), 157- 178.

Selzer, M. (1971). The Michigan Alcoholism Screening Test: The quest for a new diagnostic instrument. *American Journal of Psychiatry*, 127(12), pp.1653-1658.

Service Correctionnel du Canada (2002). L'évolution du profil de la population carcérale sous responsabilité fédérale : 1997-2002. Consulté le 1 février 2005 au http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/reports_f.shtml

Single, E., Collins, D., Easton, B., Harwood, H., Lapsey, H. and Maynard, A. (1996). International Guidelines for Estimating the Costs of Substance Abuse. Ottawa: *Canadian Centre on Substance Abuse*.

Single, E., Robson, L., Xie, X., Rehm, J., Moore, R., Choi, B., Desjardins, S. and Anderson, J. (1996). Costs of Substance Abuse in Canada. Ottawa: *Canadian Centre on Substance Abuse*.

Skinner, H.A. (1982). The Drug Abuse Screening Test. *Addictive Behavior*, 7, pp.363-371.

Skinner, H.A. and Allen, B.A. (1982). Alcohol dependence syndrome: Measurement and validation. *Journal of Abnormal Psychology*, 91, pp.199-209.

Skinner, H.A. and Goldberg, A. (1986). Evidence for a drug dependence syndrome among narcotic users. *British Journal of Addiction*, 81, pp.533-538.

Stadtland, C., Nedopil, N. (2003). Alcohol and drugs and their relation to criminal recidivism. *Fortschritte der Neurologie-Psychiatrie*, 71(12), pp.654-660.

Tremblay, J., Brunelle, N. & Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez des jeunes consultant un centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes. *Criminologie*, 79-104

Welte, J.W., Barnes, G.M., Hoffman, J.H., Wieczorek, W.F., Zhang, L.N. (2005). Substance involvement and the trajectory of criminal offending in young males. *American Journal of Drug & Alcohol Abuse*, 31(2), pp.267-284.

White, H. R. (1990). The drug use-delinquency connection in adolescence. In R. Weisheit (dir.), Drugs, crime, and criminal justice, Cincinnati: Anderson Publishing Company, 215-256.

White, H.R., Tice, P.C., Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2002). Illegal acts committed by adolescents under the influence of alcohol and drugs. Journal of Research in Crime & Delinquency, 39(2), pp.131-152.

Wilson, D.B., Gottfredson, D.C., Najaka, S.S. (2001). School-based prevention of problem behaviors: A meta-analysis. *Journal of Quantitative Criminology*, 17(3), pp.247-272.

Yu, J. (1998). Alcohol, cocaine, and criminality – specifying an interaction effect model. *Journal of Criminal Justice*, 26(3), pp.237-249.